



## *La commission de contrôle des listes électorales*

Jeudi 16 Mai en mairie, un conseiller municipal, membre de la commission de contrôle, ainsi qu'un membre délégué du tribunal judiciaire et un membre délégué de l'administration, se sont réunis pour vérifier la régularité des listes électorales (inscriptions et radiations effectués par Monsieur le Maire).

La commission de contrôle des listes électorales a validé **16 inscriptions** (dont 3 inscriptions d'office de jeunes de 18 ans) **et 29 radiations** (décès ou perte de l'attache communale) effectuées entre le 19 décembre 2023 et le 16 mai 2024.

Plusieurs modifications d'adresse des électeurs ont eu lieu suite à la mise en place du plan d'adressage hors agglomération, notamment pour les lieux-dits de la Commune. Pour ces électeurs concernés, il ne sera pas envoyé de nouvelles cartes électorales, seule la propagande des candidats au prochain scrutin, prendra en compte ce changement d'adresse. Leur nouvelle carte électorale sera envoyée lors de la refonte de tous les électeurs en 2027.

**Ce sont donc 729 électeurs brinonnais qui sont attendus aux urnes, le 9 juin prochain pour les élections européennes (liste générale et liste complémentaire élections européennes)**

